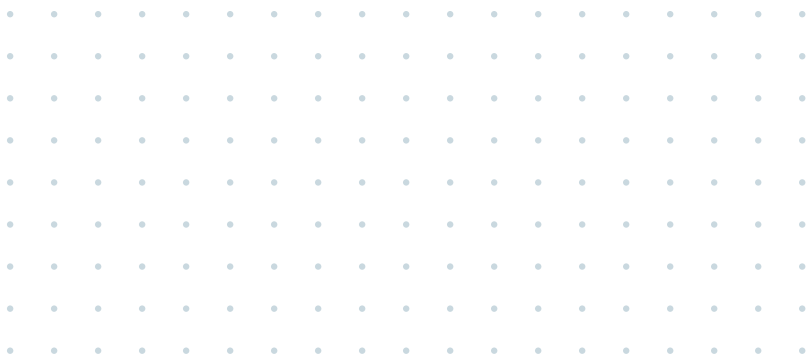


2025⁺



BIBLIOTHÈQUE D'IA TERRITORIALES

Collecte et partage des usages de l'IA par les collectivités



SOMMAIRE

Édito Les Interconnectés	3
Édito Banque des Territoires	4
Édito Eco Lab	5
Contexte et objectifs de la bibliothèque d'IA	6
3 approches complémentaires sont visées à travers cette bibliothèque d'IA territoriales.	6
Une Bibliothèque pour partager les cas d'usage de l'IA des collectivités : oui, mais comment ?	6
Transition écologique et énergétique	8
Grâce à l'IA, le Sicoval (31) détecte les fuites d'eau	8
Le projet RECITAL comme vecteur d'économies d'énergie à Noisy-le-Grand (93)	10
Rennes Métropole (35) réduit de 15% sa facture énergétique sur ses stations d'épurations grâce à l'IA	12
Attractivité et aménagement	14
Un calque de plantabilité pour aider Bordeaux Métropole (33) à planter 1 million d'arbres	14
Citoyenneté, santé et solidarité	16
À la Métropole Aix-Marseille-Provence (13), un callbot à l'œuvre pour le ramassage des encombrants	16
Mobilités	18
L'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines (78) optimise les mobilités grâce à l'IA	18
Gouvernance et socles technologiques	20
Élaboration d'une stratégie IA et Data à Montpellier Méditerranée Métropole (34)	20
Extraits de l'entretien avec	20
Administration et organisation interne	22
IA générative pour la recherche d'informations à la Métropole Rouen Normandie (76)	22

REMERCIEMENTS

Les Interconnectés, la Banque des Territoires et Ecolab remercient l'ensemble des agents et des élus impliqués dans le développement et dans l'animation de cette bibliothèque d'IA territoriales, en particulier :

- Aix Marseille Provence Métropole
- Bordeaux Métropole
- Caux Seine Agglomération
- Clermont Auvergne
- Communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines
- Communauté d'agglomération du SICOVAL
- Communauté de Communes du Lacq Orthez
- Communauté de Communes du Pays de Valois
- Grand Paris Sud Agglomération
- Grenoble Alpes Métropole
- Intercommunalité de la Vire au Noireau
- Métropole Européenne de Lille
- Métropole Grand Paris
- Métropole Rouen Normandie
- Montpellier Méditerranée Métropole
- Nantes Métropole
- Région Occitanie
- Rennes Métropole
- Toulouse Métropole
- Ville de Lyon
- Ville de Noisy-le-Grand
- Ville de Paris
- Ville et Communauté de Communes de Parthenay-Gâtine



Si les collectivités s'engagent sur le sujet de l'intelligence artificielle, c'est parce qu'elle soulève un enjeu hautement politique tant pour les collectivités que pour les citoyens, usagers du service public. En 2024, le sujet IA s'est invité dans la majeure partie des collectivités, quelle que soit leur taille. Entre crainte et fascination, les nouvelles propositions d'usage de l'intelligence artificielle en général, et de l'IA générative en particulier, sont reçues de manière très diverse par les collectivités.

Face à l'accélération des usages de l'IA et la diffusion massive de ces outils dans la vie publique, la Commission numérique s'est engagée en juillet 2023 à déployer la **stratégie des « Intelligences Associées des territoires »** qui inscrit l'IA dans les exigences d'un numérique responsable.

Trois orientations complémentaires sont développées.

IA éthique et vie publique ; l'objectif est de mettre en débat les conditions de déploiement de ces systèmes et de faire remonter les attentes, points de vigilances, propositions à l'échelle des territoires. L'association a lancé le 18 septembre 2024 les concertations territoriales de l'IA qui encouragent le débat local et permettent de consolider une vision nationale commune à travers l'élaboration d'un Manifeste.

IA et transformation des métiers de la fonction publique territoriale ; nourri par l'élaboration d'études, cet axe vise à identifier les impacts et à encadrer les usages de l'IA par la mise en commun de bonnes pratiques afin de s'assurer que l'humain et l'éthique restent au cœur du fonctionnement des collectivités.

L'IA au service des politiques publiques ; cet axe vise au recensement et à la documentation des projets portés par les collectivités. C'est dans ce cadre que l'association a travaillé au **développement d'une bibliothèque d'IA territoriale** et à l'animation d'une communauté de praticiens de l'IA au service des territoires.

Pour les collectivités territoriales, les coûts financier, humain et écologique de projets IA nécessitent de cibler des projets réellement utiles et incitent de fait au partage d'expériences. L'idée de mutualisation et de documenter les expériences est à la base du travail proposé ici.

Cette ressource, pensée et construite sur les bases d'un commun numérique, permet de valoriser les usages de l'IA dans les territoires, d'en faciliter l'adoption par la circulation d'expériences et de ressources techniques mais aussi de répondre, en partie, aux enjeux de transparence du recours à l'IA par les collectivités territoriales. La bibliothèque d'IA s'enrichit des contributions des agents et vise à créer une communauté de praticiens engagés pour l'innovation publique.

L'ensemble de ces actions sont menées en relation étroite avec l'Ecolab du CGDD et la Banque des Territoires. Ensemble, et puisque l'IA est l'affaire de toutes et tous, nous vous invitons à vous saisir de cet outil pour faire de l'IA un levier de transformation publique en adéquation aux contextes des territoires.

Frankie Trichet

Vice-président de Nantes Métropole
 en charge du numérique et de l'innovation,
 Président des Interconnectés

**Les Interconnectés est la première association nationale de collectivités centrée sur les politiques publiques numériques. Créée en 2009 par France urbaine et Intercommunalités de France, sa mission est d'accompagner les élus et les agents des collectivités pour mettre l'innovation et le numérique au service des territoires. Interlocuteur de référence de l'État, elle mobilise les acteurs et les experts afin de faciliter la mise en œuvre sur le terrain d'un numérique social, sobre et éthique.*



L'intelligence artificielle laisse entrevoir de profonds changements dans nos vies... et dans nos territoires. Les acteurs publics territoriaux se sentent pleinement concernés et s'emparent du sujet : en 2024, 36% des collectivités interrogées par l'Observatoire Data Publica déclaraient avoir déjà testé ou commencé à utiliser l'Intelligence Artificielle.

Partenaire de confiance des collectivités et engagée de longue date à leurs côtés, la Banque des Territoires accompagne les transformations à l'œuvre sur le territoire national et accorde une attention particulière à la nouvelle révolution technologique que constitue l'IA.

Nous sommes aujourd'hui à un moment charnière où il apparaît nécessaire de démystifier une technologie qui suscite encore beaucoup de fantasmes et de montrer concrètement les possibilités comme les limites de cet outil. Car il nous faut avant tout considérer l'IA comme un outil qui doit répondre à un besoin, et non en créer un ; un outil qui doit être au service de l'efficience de l'action publique locale et un outil qui doit être responsable sur le plan environnemental comme sur le plan éthique.

Pour agir en ce sens, la Banque des Territoires s'appuie sur deux convictions fondamentales. La première consiste à toujours partir des attentes des acteurs territoriaux et des besoins exprimés sur le terrain. La seconde repose sur l'importance de mettre nos forces en commun et de collaborer pleinement avec l'écosystème, particulièrement dans un environnement en constante évolution et aux ressources limitées.

Aux côtés d'Ecolab et des Interconnectés, nous œuvrons collectivement pour une IA utile dans les territoires. L'espace en ligne Numérique360, témoigne de notre ambition forte sur ce sujet, tout comme la publication de ce livret qui met en lumière les premières applications de l'IA dans les territoires, permettant ainsi à d'autres collectivités de s'approprier ce sujet complexe grâce à des exemples concrets.

Bonne lecture à toutes et tous,

Blandine Calcio Gaudino

*Directrice Ecosystèmes et Innovation
Banque des Territoires*



De plus en plus de collectivités se saisissent de l'intelligence artificielle (IA) pour mener à bien leurs politiques publiques de transition écologique.

Les solutions d'IA ouvrent en effet le champ des possibilités pour répondre à des problématiques très concrètes observées dans les territoires : identification des îlots de chaleur, détection de la pollution de l'air, simulation de submersion marine... Ces projets, dont font partie les lauréats de l'Appel à projets France 2030 « Démonstrateurs d'IA frugale au service de la transition écologique dans les territoires » (DIAT), sont voués à se reproduire dans un maximum de territoires, lorsque c'est pertinent. La bibliothèque IA répond à cette préoccupation.

Il n'existe pour l'heure aucune plateforme permettant d'avoir un panorama centralisé des projets d'IA dans les territoires. En recensant et documentant un certain nombre d'exemples, cette bibliothèque renforce directement la connaissance du potentiel de l'IA pour répondre aux enjeux de six thématiques, dont celle de la transformation écologique et énergétique, et encourage ainsi d'autres acteurs publics à s'en saisir.

Les collectivités territoriales qui utilisent des solutions d'IA pour mener à bien leurs actions locales ont la possibilité d'alimenter d'elles-mêmes cette plateforme, en y intégrant des caractéristiques particulièrement pertinentes pour favoriser leur répliquabilité comme les ressources techniques utilisées, les méthodes ou les moyens déployés, les partenaires, le niveau de maturité du projet ou encore le contact de la personne en charge du déploiement du projet.

Alors que l'IA se déploie rapidement, ces initiatives soulignent la prise de risque d'acteurs publics et privés qui innovent au service des enjeux actuels. **Leur adoption par le plus grand nombre se fera ainsi au bénéfice de nos objectifs environnementaux et de résilience de nos territoires, face aux conséquences du dérèglement climatique.**

Thomas Cottinet

*Directeur de l'Ecolab,
Service Recherche et Innovation, Commissariat
Général au Développement Durable,
Ministères Aménagement du territoire et
Transition Écologique*

[1] La loi « énergie et climat » adoptée en 2019 prévoit d'atteindre la neutralité carbone en 2050 et la « loi européenne sur le climat » oblige les Etats membres à réduire de 55% leurs émissions nettes de GES par rapport à 1990 d'ici à 2030

[2] Appel à projet « Démonstrateurs d'IA frugale au service de la Transition écologique dans les territoires » (DIAT)

CONTEXTE ET OBJECTIFS DE LA BIBLIOTHÈQUE D'IA

La commission numérique commune aux Interconnectés, France urbaine et Intercommunalités de France ont le plaisir de lancer, lors de cette édition du Forum 2025, cette bibliothèque d'IA territoriale. Pour faire face aux coûts financier, humain et écologique du déploiement d'IA au service des politiques publiques des collectivités territoriales, il est essentiel de faciliter la mise en commun d'expériences et de ressources techniques entres territoires.

3 APPROCHES COMPLÉMENTAIRES SONT VISÉES À TRAVERS CETTE BIBLIOTHÈQUE D'IA TERRITORIALES.

1/ Animer une communauté active de praticiens

Cette bibliothèque d'IA permet aux agents de documenter et qualifier eux-mêmes leurs cas d'usages d'IA déployés par et au sein de la collectivité. Elle permet aussi le partage de ressources techniques essentielles telles que les codes sources, les bases de données voire les modèles d'entraînement. Cette démarche contributive, portée par et pour les territoires, favorise ainsi l'inspiration, l'adoption de projets IA, mais surtout la collaboration entre ces différents acteurs et encourage le partage de savoir-faire. Un calendrier d'actions permettra d'alimenter et d'échanger sur ces contributions.

2/ Centraliser les projets d'IA au service de l'intérêt des territoires

En centralisant les cas d'usages de projets IA des collectivités, au sein d'une base commune, cette bibliothèque permet de cartographier les acteurs clés impliqués, les solutions disponibles, les ressources mobilisées, ou à disposition d'autres territoires, etc. Elle offre ainsi une vision de l'adoption des cas d'usages de l'IA par les collectivités. Dans une logique de convergence, la bibliothèque offre un modèle de données et une base commune qui intègre les différents critères à documenter de l'ensemble des parties prenantes (collectivités territoriales, Ecolab du CGDD, Banque des Territoires).

3/ Aider à servir les engagements de transparence et d'éthique des projets IA

Autres enjeux majeurs de cette initiative, pouvoir aider les collectivités territoriales à répondre aux impératifs de transparence et d'explicabilité des algorithmes utilisés, ou encore documenter les démarches de cadrage du recours à l'IA (charte, comité de gouvernance, ...). Cette bibliothèque déployée avec et à la demande des territoires s'inscrit ainsi dans une démarche qualitative de projets, mais aussi d'ouverture et de pédagogie.

UNE BIBLIOTHÈQUE POUR PARTAGER LES CAS D'USAGE DE L'IA DES COLLECTIVITÉS : OUI, MAIS COMMENT ?

Un travail collectif, regroupant l'Ecolab du CGDD et la Banque des Territoires ainsi qu'un noyau d'agents et d'élus de collectivités territoriales, a permis de préciser les besoins et les usages de cette bibliothèque d'IA territoriales.

Un premier cahier des charges a été produit en 2023 pour anticiper les usages types et les rôles nécessaires au maintien de cette bibliothèque. Ensemble, nous avons ainsi élaboré au dernier trimestre 2024 un modèle de données visant à structurer la documentation des projets ayant recours à l'IA.

Pour nourrir ce travail, nous avons croisé plusieurs travaux réglementaires mais aussi de recensement de projets d'IA que nous avons identifiés en France et à l'international. Aussi, dans une logique de convergence entre les ressources existantes, nous avons pris soin de reprendre des nomenclatures déjà utilisées par nos partenaires (notamment la typologie proposée par Numérique360), à l'instar des critères d'identification des thèmes de cas d'usages notamment.

Les cas d’usages documentés dans la Bibliothèque d’IA territoriales s’articulent autour de 6 thématiques principales.

Transformation écologique et énergétique	Attractivité et aménagement	Citoyenneté, santé et solidarités
Mobilités	Gouvernance et socles technologiques	Administration et organisation interne

Initialement attendue au service des grands axes de développement de la ville dite intelligente, l’IA s’est invitée dans la majeure partie des collectivités, quelle que soit leur taille. Au-delà de projets au service de la transition écologique des territoires, l’arrivée la plus rapide des usages de l’IA pour les collectivités territoriales s’installe dans des fonctions internes à l’administration (aide juridique, aide à la rédaction ou à la gestion documentaire, à la gestion des assemblées voire des marchés publics).

En complément d’expérimentations d’outils ayant recours à l’IA, ce sujet s’installe avant tout, pour les collectivités, dans les enjeux de gouvernance et d’évaluation de ces usages. Les collectivités territoriales sont nombreuses à développer, au-delà de critères d’évaluation et d’arbitrages techniques de services numériques, des chartes et des stratégies IA/Data, qui viennent outiller les questions éthiques, juridiques et organisationnelles de ces usages. Cette bibliothèque d’IA territoriales permet aussi de les identifier et de les valoriser.

Nous avons également souhaité valoriser ces usages de l’IA à travers la publication de retours d’expériences, sous forme d’interview, d’élus et de porteurs de projets sur Numérique360. Dans ces retours d’expérience, les lecteurs y trouveront les points clés du projet de la collectivité, les défis rencontrés et les solutions techniques et contractuelles envisagées.

Numérique360 est une plateforme, pilotée par la Banque des Territoires, et dédiée à l’accompagnement des collectivités locales dans leurs projets liés au Numérique, à la Data et à l’intelligence artificielle (IA).
Pour en savoir plus > cf. page XY

Chiffres et points clés

- **46 agents de 24 collectivités territoriales** impliqués dans l’élaboration de cette bibliothèque
- **20 mois de co-construction**, depuis l’élaboration du cahier des charges à l’été 2023 jusqu’à la finalisation du modèle de données et au déploiement de l’interface en février 2025
- **1 modèle de données de 15 champs publics** pour aider à la transparence des usages de l’IA par les collectivités et de 10 champs restreints pour aider aux partages d’expériences et de ressources entre les usagers
- **8 retours d’expérience de collectivités** disponibles sur Numérique360

GRÂCE À L'IA, LE SICOVAL (31) DÉTECTE LES FUITES D'EAU

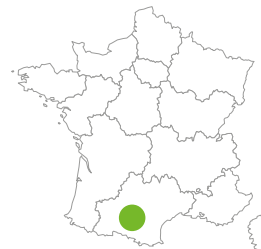
Extraits de l'entretien avec



Katia Vernhet
Directrice Eau et
Assainissement, au Sicoval



Stéphane Jakubiak
Directeur Général Adjoint
Patrimoine et Services
Urbains au Sicoval.



“L'IA a permis d'optimiser l'efficacité de la recherche de fuites en déterminant les portions du réseau où il y avait le plus de potentiel de fuites, en seulement deux semaines 12 fuites ont été trouvées”



En quoi consiste concrètement votre projet et quels en sont les principaux objectifs ?

Le Sicoval est une communauté d'agglomération péri-urbaine regroupant 36 communes, situées dans le sud-est de Toulouse. Nous gérons 1000 Km de réseau d'eau potable avec un rendement global de 78 % (ce qui signifie que 22 % de l'eau du réseau retourne dans le milieu naturel à cause de fuites, NDLR). C'est un rendement correct, mais nous estimons que dans le contexte actuel de tension sur la ressource en eau, il faut faire mieux. En effet, nous ne pouvons pas accepter de perdre environ 1 million de m³ chaque année. Dans ce contexte de recherche de fuites, nous avons testé un outil utilisant de l'IA. La société Leakmited a développé un algorithme exploitant une base de données, comprenant notamment plus d'un million de fuites, le contexte géologique, la météo, la topographie, ... L'IA a permis d'optimiser l'efficacité de la recherche de fuites en déterminant les portions du réseau où il y avait le plus de potentiel de fuites, en seulement deux semaines 12 fuites ont été trouvées.



Comment le sujet s'est imposé à l'agenda de votre collectivité ?

Depuis 2005 nous avons commencé à installer des débitmètres de sectorisation sur notre réseau d'eau. Une opération complétée en 2010 par un second déploiement. Nous disposons désormais d'une cinquantaine de débitmètres connectés qui donnent des informations sur le volume d'eau circulant dans les canalisations. Nous avons accès à ces données de télégestion via notre exploitant : Réseau 31. Ces données nous permettent déjà d'identifier des fuites, grâce à des débits suspects la nuit. Mais la zone de recherche reste large, car chaque débitmètre couvre plusieurs kilomètres de réseau et plusieurs centaines d'abonnés. En 2023, nous avons rencontré la société Leakmited lors d'un salon de l'eau et ils nous ont présenté leur solution, dont l'engagement est d'identifier les 20 à 30 % du réseau qui concentrent 80 % du potentiel de fuites, grâce à une analyse par IA. Nous avons décidé d'exploiter la solution en 2024. Il y a eu deux semaines d'analyse de données et deux semaines de recherches de fuites sur le terrain réalisées par un de leurs techniciens.

Par la suite, nous envisageons d'exploiter un autre module de leur offre, permettant de faire du prédictif. Plus précisément, l'IA va identifier les portions de réseau où les canalisations sont vétustes afin de prioriser les travaux de renouvellement. Nous agirons ainsi avant que les fuites ne se produisent, avec une approche de maintenance prédictive.



Quels sont les points positifs à retenir de cette réalisation ?

- Une réduction des fuites effective, avec donc 113 000 m³ de pertes d'eau évitées.
- Des économies financières substantielles (93 000 euros).
- Une mise en œuvre de la solution rapide (2 semaines pour les données et 2 semaines pour la recherche sur le

terrain et le traitement des fuites).

- Quels sont les points de vigilance que vous retenir de cette réalisation ?
- Il faut avoir identifié les secteurs où l'IA va travailler. Le déploiement des débitmètres nous a permis de sectoriser notre réseau et de mesurer les volumes avant et après réparation des fuites.
- Il faut s'organiser pour que les fuites soient réparées immédiatement après leur détection. Sinon l'action n'a pas de résultats probants. Et cela permet aussi de quantifier immédiatement les bénéfices de l'opération.
- Il faut que l'IA soit secondée par des humains, avec des experts qui connaissent le secteur de l'eau, ce qui était le cas ici. Il ne faut pas se reposer sur l'IA, c'est une aide, un accélérateur. Au final, ce sont bien des humains qui détectent et réparent les fuites.

Chiffres clés du projet

- **12,98**: c'est le débit de fuites de nuit économisé en m³ par heure
- **92 568**: c'est l'économie financière réalisée en euros
- **113 705**: c'est le volume annuel de fuites évité en m³

Les principales dates du projet

- **2005-2010**: déploiement de 50 débitmètres
- **2023**: rencontre et contractualisation avec le prestataire
- **13 au 24 Mai 2024**: 2 semaines d'analyse de la donnée
- **27 mai au 7 Juin 2024**: 2 semaines de recherche et de réparation des fuites



En savoir plus

- *Financement*
- *Ressources techniques et méthodologiques, etc, voir l'article complet*



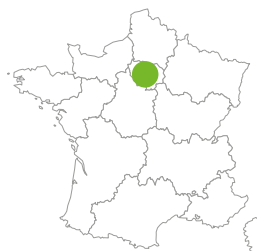
> TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE

LE PROJET RECITAL COMME VECTEUR D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE À NOISY-LE-GRAND (93)

Extraits de l'entretien avec

**Philippe Sajhau**

Directeur de la ville intelligente, de l'innovation et de la donnée à Noisy-le-Grand



“Ce dispositif numérique permet de suivre la consommation en temps réel et d'augmenter le choix des décisions de rénovation grâce à l'IA.”

**En quoi consiste concrètement votre projet et quels en sont les principaux objectifs ?**

RECITAL, acronyme de Réduction Énergétique à Court Terme, Immédiate et à Long Terme, vise à réduire la consommation des 200 bâtiments publics de Noisy-le-Grand de 20 % d'ici 2026 et 50 % d'ici 2030. Plutôt que d'investir 80 millions d'euros, la ville a opté pour un plan d'une trentaine de millions, combinant travaux et intelligence artificielle pour optimiser l'usage des fluides. Ce dispositif numérique permet de suivre la consommation en temps réel et 'd'augmenter' le choix des décisions de rénovation grâce à l'IA. L'initiative, motivée par des enjeux économiques et environnementaux, s'est accélérée avec l'appel à projets DIAT (juillet 2022), qui a conforté la ville dans son approche hybride entre rénovation et IA.

**Comment le projet RECITAL s'est-il imposé à l'agenda de votre collectivité ?**

Le sujet est arrivé sur la table pour des raisons économiques, mais aussi après le constat suivant : au-delà de la réduction de consommation énergétique, il y a la perspective de réduire notre impact CO2. En effet, si nous réduisons de moitié notre consommation de gigawatts, cela aura aussi un impact non seulement sur nos finances mais aussi sur notre empreinte carbone globale.

**Quels sont les points positifs à retenir de cette réalisation ?**

Les premiers résultats du projet sont très encourageants : 173 actions d'optimisation ont déjà été identifiées, permettant de réduire de 10 % la consommation énergétique. Et ce, sans nécessiter d'investissement majeur. Par ailleurs, les premières simulations confirment que 10 % d'économies supplémentaires peuvent être atteintes avec un investissement de 2,5 millions d'euros sur les 22 premiers bâtiments ciblés. Ces chiffres montrent que le projet suit bien les objectifs fixés dès le départ, validant ainsi notre approche.

**Quels sont les freins rencontrés ?**

Un des principaux freins rencontrés dans ce projet réside dans l'adaptation des compétences métier. Manipuler de la donnée et utiliser des solutions numériques est une chose, mais si l'on ne comprend pas comment ces outils s'intègrent dans le quotidien du métier, leur utilisation devient rapidement inefficace. Ce défi est particulièrement présent dans des projets où des solutions numériques sophistiquées sont proposées par des entreprises qui ne maîtrisent pas nécessairement le secteur spécifique.

Chiffres clés du projet

- **200** bâtiments publics
- **Coût du projet** : 2,2 M€ sur 3 ans
- **Moins 20 %** de dépenses énergétiques d'ici 2026 et moins 50% à horizon 2030

Les principales dates du projet

- **Mise à l'agenda** : mars 2022
- **Consultation** : été 2022
- **Compétences** : été 2023
- **Diagnostic et planification** : fin d'année 2023
- **Réalisation** : août 2023 – juillet 2026



En savoir plus

- *Financement*
- *Ressources techniques et méthodologiques, etc, voir l'article complet*

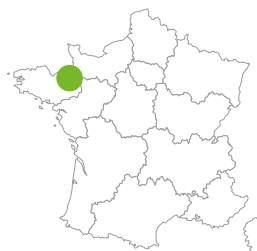


RENNES MÉTROPOLE (35) RÉDUIT DE 15% SA FACTURE ÉNERGÉTIQUE SUR SES STATIONS D'ÉPURATIONS GRÂCE À L'IA

Extraits de l'entretien avec



Boris Guéguen
Directeur assainissement de Rennes Métropole



“Les métiers de l’assainissement sont de plus en plus riches en diversité. Les secteurs du management de l’énergie et de l’informatique industrielle font désormais partie de notre quotidien.”



En quoi consiste concrètement votre projet et quels en sont les principaux objectifs ?

Entre 2021 et 2024, Rennes Métropole a expérimenté puis déployé une solution de pilotage des installations d’assainissement basées sur l’IA. Cette solution permet de réduire la consommation d’énergie et les émissions de gaz à effet de serre, en optimisant principalement la gestion des aérations des stations d’épuration qui représentent à elles-seules environ la moitié de la consommation énergétique de ces installations. L’algorithme optimise également d’autres processus comme la déphosphatation des eaux usées, les émissions de protoxyde d’azote et le fonctionnement des postes de pompage.

L’IA exploite les données des stations (débits, qualité de l’eau ...) et les croise avec des prédictions météorologiques mais également avec les tarifs de l’énergie. L’algorithme adapte alors en temps réel le fonctionnement des stations pour qu’elles consomment moins d’énergie et profitent des tarifs avantageux des heures creuses. Déployée depuis la mi-2024 sur une dizaine de stations, les résultats sont probants : une réduction de 5 % des consommations énergétiques et de 15 % de la facture. En 2025, Rennes Métropole va généraliser l’usage de cette solution développée par la société rennaise Purecontrol.



Comment le sujet s’est imposé à l’agenda de votre collectivité ?

En 2020, la société locale Purecontrol est en phase de démarrage et ses fondateurs ont approché un de nos exploitants (le groupe Saur) afin de trouver un territoire où tester une nouvelle solution. Ils avaient déjà développé une IA dédiée à l’optimisation du pilotage des piscines, mais ils souhaitaient décliner le principe aux stations d’épuration. Notre prestataire nous a mis en contact, car il connaissait l’appétence de Rennes Métropole pour le numérique. Nous avons accepté d’être le « terrain de jeu » de cette entreprise innovante qui a testé sa solution sur deux stations, une exploitée par Saur et une autre gérée en régie. Il ne s’agissait que d’optimiser l’aération, pas encore de n’utiliser des réactifs chimiques que lorsque c’est nécessaire. En 2021, nous avons alors signé un contrat dans le cadre du décret innovation et étendu le test à une dizaine de sites. En août 2025, nous avons décidé de généraliser le déploiement de cette solution sur un maximum de sites. Nous disposons de 17 stations d’épuration automatisées qui pourraient tirer profit de l’IA.



Quels sont les points positifs à retenir de cette réalisation ?

- Des résultats probants avec donc une réduction substantielle des consommations énergétiques comme des factures
- Les économies financières réalisées dépassent le coût de la solution.
- La solution est évolutive. Elle est déjà passé d’un cas d’usage à plusieurs. Et nous allons travailler sur d’autres cas d’usage, comme par exemple l’effacement du réseau électrique de RTE en cas de pics de consommation.



Quels sont les points de vigilance que vous reprenez de cette réalisation ?

- Il faut bien prendre en compte la dimension cybersécurité, car le domaine de l'assainissement est lié à celui de l'environnement.
- Il faut que l'exploitant soit impliqué dans la définition des objectifs et des contraintes techniques pour que l'algorithme puisse comprendre les actions possibles à réaliser.
- Il y a un enjeu managérial. Il faut que les opérateurs de traitement soient accompagnés dans la prise en main de la solution, afin de lever certaines craintes, notamment celle liée au remplacement de leur poste ou d'une partie de leur activité par une IA.

Chiffres clés du projet

- **5 %** : c'est la réduction des consommations énergétiques permises par l'IA
- **15 %** : c'est la réduction des factures énergétiques permises par l'IA
- **1,2 million** : c'est le budget du passage à l'échelle

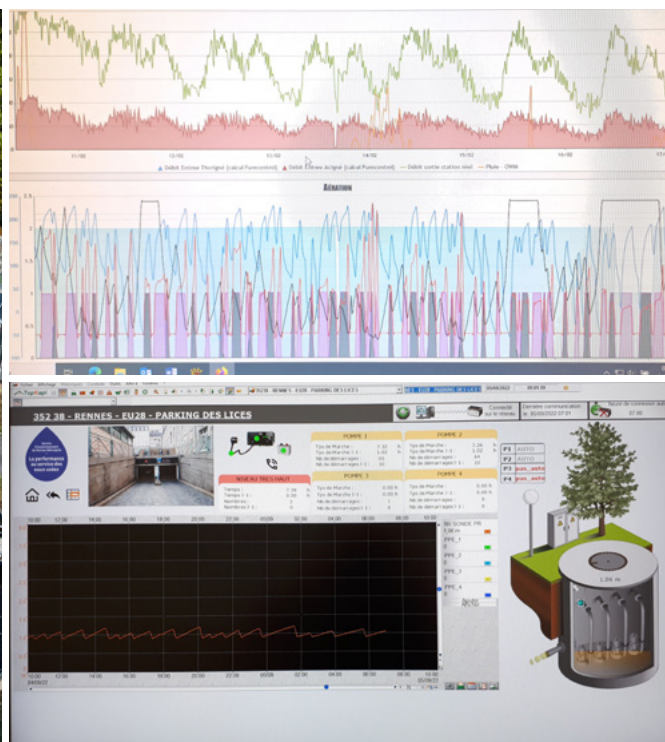
Les principales dates du projet

- **2020** : prise de contact avec Purecontrol
- **2021-2024** : phase expérimentale
- **2025** : généralisation de la solution



En savoir plus

- *Financement*
- *Ressources techniques et méthodologiques, etc, voir l'article complet*



UN CALQUE DE PLANTABILITÉ POUR AIDER BORDEAUX MÉTROPOLE (33) À PLANTER 1 MILLION D'ARBRES

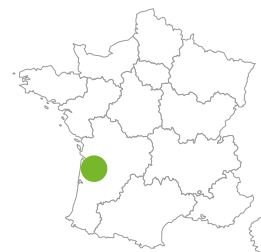
Extraits de l'entretien avec



Gabriel Dos Santos
Responsable du Data
service, et François
Durquety, responsable du
programme



François Durquety
Responsable du
programme



“ Nous nous sommes directement inspirés de l'initiative menée par la Métropole du Grand Lyon. À Lyon, le calque a permis de mieux cibler les secteurs à forte densité urbaine, mais également les zones où l'urbanisme permettait de planter sans perturber les infrastructures existantes. ”



En quoi consiste concrètement votre projet et quels en sont les principaux objectifs ?

François Durquety : Bordeaux Métropole a mis en place un « calque de plantabilité » sur son SIG pour favoriser la végétalisation. L'un des principaux défis est la présence de réseaux enterrés, qui imposent une distance minimale de deux mètres pour toute plantation. En ville, ces réseaux étant omniprésents, cela limite fortement les possibilités de végétalisation sans adaptation. C'est là que les calques interviennent.

Gabriel Dos Santos : Ces outils cartographiques numériques permettent d'identifier les zones où la plantation est possible. En croisant diverses données souterraines et de surface, un indice est attribué à chaque carreau de 5 mètres sur 5, exprimant la facilité ou la difficulté de planter. Ce calcul repose sur des coefficients attribués aux différents éléments : un réseau de chaleur, interdisant toute plantation, aura une pondération négative, tandis qu'une zone de pleine terre recevra une note positive. Cette méthodologie a été définie en concertation avec l'ensemble des acteurs concernés.



Comment le sujet s'est-il imposé à l'agenda de votre collectivité ?

François Durquety : Je suis responsable du programme Plantons 1 million d'arbres, lancé en 2020 par Bordeaux Métropole. L'objectif est explicite : planter un million d'arbres à horizon 2030. Mon rôle consiste à piloter cette opération en mobilisant divers leviers, tant au sein des services métropolitains, chargés de l'aménagement du territoire, qu'auprès des acteurs externes, car près des trois quarts du foncier ne sont pas maîtrisés par notre collectivité. Nous avons commencé à nous intéresser à cette démarche il y a un peu plus d'un an.



Quelles sont les sources d'inspiration que vous avez suivies pour vous faire une idée de ce projet ?

François Durquety : Nous nous sommes directement inspirés de l'initiative menée par la Métropole du Grand Lyon. À Lyon, le calque a permis de mieux cibler les secteurs à forte densité urbaine, mais également les zones où l'urbanisme permettait de planter sans perturber les infrastructures existantes. À Bordeaux, le but est aussi d'améliorer le maillage vert entre les quartiers tout en facilitant l'accès aux espaces naturels pour tous.

Gabriel Dos Santos : Nous étions en contact avec DatAgora (Erasme), le laboratoire qui accompagne la Métropole du Grand Lyon dans le développement de cas d'usage autour des données. Ils avaient conçu ce calque de plantabilité. Cet outil étant en open source, il pouvait être répliqué et adapté par d'autres territoires. Lorsque nous

en avons eu connaissance, nous l'avons proposé en interne, puis intégré aux discussions du groupe de travail sur la plantation, animé par François.



Quels sont les points positifs à retenir de cette réalisation ?

Gabriel Dos Santos : Je retiens plusieurs aspects positifs. Tout d'abord, la répliquabilité du projet : l'idée de capitaliser sur un modèle existant et de le rendre accessible à un plus grand nombre de collectivités. Ensuite, le fait que la data soit très concrète et utile au service des agents, et in fine des citoyens. Un autre point positif est la médiation avec les acteurs du territoire. Construire un outil partagé avec ces acteurs est essentiel pour garantir que ce projet ait un impact réel et durable. Chacun y voyant un intérêt, des propositions concrètes visant à améliorer le résultat ont été formulées sans que nous l'ayons anticipé. Par exemple, des gestionnaires de réseaux ont proposé d'ajouter la notion de vétusté des réseaux comme une opportunité de leur renouvellement.

Chiffres clés du projet

- **1 million d'arbres** d'ici 2030
- **100 %** du projet financé sur fonds propres
- **5m x 5m** : Taille des carreaux analysés pour attribuer un indice de plantabilité
- **2 concessionnaires majeurs** ayant partagé leurs données : Enedis & GRDF

Les principales dates du projet

- **Mise à l'agenda** : 2020 pour Plantons 1 million d'arbres
- **Inspiration** : Projet de calque de plantation initié à Lyon au dernier trimestre 2021
- **Compétences** : Septembre 2024
- **Diagnostic et planification** : De février 2024 à février 2025, date du premier livrable.
- **Réalisation** : 2030 (Plantons 1 million d'arbres)



En savoir plus

- *Financement*
- *Ressources techniques et méthodologiques, etc, voir l'article complet*



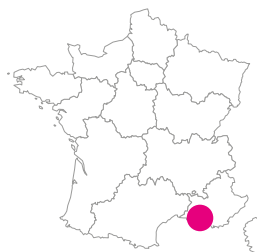
À LA MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE (13), UN CALLBOT À L'ŒUVRE POUR LE RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Extraits de l'entretien avec



Youssef Baltagi

Directeur de mission en intelligence artificielle à la métropole Aix-Marseille-Provence



“L'utilisation de l'IA vise à augmenter la capacité de traitement des appels et à améliorer la satisfaction des usagers.”



En quoi consiste concrètement votre projet et quels en sont les principaux objectifs ?

La gestion des encombrants est un sujet de préoccupation important dans notre Métropole. Aussi, nous déployons un callbot expérimental, agent conversationnel automatisé, pour améliorer le traitement des appels liés à la levée des encombrants.

L'objectif principal est de diminuer le nombre d'appels non traités, en particulier ceux reçus en dehors des heures d'ouverture du centre d'appels.

L'utilisation de l'IA vise à augmenter la capacité de traitement des appels et à améliorer la satisfaction des usagers. En automatisant certaines tâches manuelles effectuées par les téléconseillers, le callbot permet de fournir des réponses plus rapides et précises.



Comment le sujet s'est imposé à l'agenda de votre collectivité ?

Chaque année, environ 600 000 appels sont reçus par le centre d'appel dont 30 % sont liés aux encombrants. C'est donc un véritable défi. Or, nous savions qu'un volume important d'appels n'était pas traité, soit parce que le temps d'attente était trop long, soit parce que l'utilisateur appelait en dehors des heures d'ouverture.

Le développement des technologies de l'IA, notamment les modèles de langage (LLM), nous a offert l'opportunité de répondre à ce besoin.



Quelles sont les sources d'inspiration du projet ?

En observant les initiatives d'autres collectivités qui ont mis en place des callbots ou des chatbots, nous avons identifié plusieurs points d'attention. Parmi ceux-ci, la transcription précise des adresses et des noms reste un point délicat. Malgré les ajustements, la retranscription demeure imparfaite et nous sommes en phase de réajustement. Nous avons également regardé l'efficacité des réponses proposées.



Quelles ont été les phases préparatoires du projet ?

La première phase est l'élaboration d'une charte métropolitaine pour un usage éthique de l'Intelligence Artificielle en octobre 2023. Lors d'une expérimentation antérieure visant à améliorer la gestion des encombrants, nous avons mis en place un système de prise de photos des encombrants, associé à leur géolocalisation, avec classification

automatique. Cependant, nous avons découvert que certaines images et données utilisées pour l'apprentissage automatique ne respectaient pas les exigences du RGPD. Face à ce constat, nous avons décidé de mettre en place une charte d'usage. Cette charte vise à prévenir les problématiques éthiques et à garantir la conformité avec les réglementations en vigueur. Elle a été conçue en collaboration avec des représentants de la société civile, notamment le Conseil des Jeunes, pour s'assurer qu'elle répondrait aux attentes de tous les acteurs impliqués.

Une deuxième étape importante, initiée en avril 2024, est le lancement du Programme IA de la Métropole (PRIAM). Ce programme vise à sélectionner et à expérimenter divers cas d'usage de l'IA pour améliorer les services publics. Le projet de callbot s'inscrit dans ce programme.



Quels sont les points positifs à retenir de cette réalisation ?

Le premier point positif réside dans le déploiement rapide du callbot. Le projet contribue par ailleurs, grâce à la mise en place d'une charte éthique, à renforcer la confiance des usagers dans le système, et à la communication transparente sur l'utilisation des données. Les usagers sont informés de l'utilisation de leurs données et ont le choix de participer ou non à l'expérimentation.

Concernant enfin notre objectif d'amélioration du service public, le callbot offre une solution concrète pour les appels émis hors des heures d'ouverture.



Quels sont les points de vigilance que vous reprenez de cette réalisation ?

Il est crucial d'évaluer la pertinence des solutions techniques proposées par les prestataires, ce qui n'est pas sans nécessiter des compétences internes. L'implication des métiers dès les premières phases du projet, notamment lors de l'idéation et de l'expérimentation, est également essentielle pour anticiper les besoins et éviter les écueils.

Enfin, l'adoption de la technologie et la satisfaction des usagers, mesurée par des enquêtes, doit être un indicateur clé, notamment en réduisant les temps d'attente.

Chiffres clés du projet

- **180 000** : nombre d'appels reçus l'an dernier par le centre d'appel pour gérer les encombrants
- **30 % de baisse du temps d'attente moyen**, l'objectif est en passe d'être atteint
- **100 % des appels reçus traités**, c'est l'objectif affiché par la Métropole

Les principales dates du projet

- **1^{er} juillet 2023** : le centre d'appel pour la gestion des encombrants, ouvert à tous les habitants du territoire est lancé
- **Septembre 2023** : les principes d'une charte éthique de l'IA sont posés
- **21 septembre 2023** : Les membres du CoDev enrichissent la charte éthique
- **Octobre 2023** : la charte métropolitaine pour un usage éthique de l'Intelligence Artificielle est adoptée à l'unanimité par les élus
- **Avril 2024** : lancement de PRIAM, le programme IA de la Métropole pour imaginer des cas d'usages possibles
- **Automne 2024** : démarrage des tests et recettage du chatbot
- **Février 2025** : lancement progressif du callbot



En savoir plus

- *Financement*
- *Ressources techniques et méthodologiques, etc, voir l'article complet*



L'AGGLOMÉRATION DE SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES (78) OPTIMISE LES MOBILITÉS GRÂCE À L'IA

Extraits de l'entretien avec



Bertrand Coquard
VP Smart City, Eclairage,
Energie de Saint-Quentin-en-Yvelines
Conseiller Départemental des Yvelines



“ Nous souhaitons disposer d’un diagnostic fiable des déplacements sur le territoire et aussi pouvoir suivre en temps réel leur évolution. La réponse a donc été le Data Hub Observatoire de la Mobilité. ”



Comment le sujet s’est imposé à l’agenda de votre collectivité ?

Le projet de Data Hub s’est imposé comme une priorité pour Saint-Quentin-en-Yvelines en raison de sa volonté de devenir un territoire intelligent et durable, en plaçant la donnée au cœur de l’innovation. Le «Data Hub Observatoire de la Mobilité» est un des volets de notre démarche de ville intelligente, initiée en 2021, avec la création de notre compétence «smart city». [...]

Nous souhaitons disposer d’un diagnostic fiable des déplacements sur le territoire et aussi pouvoir suivre en temps réel leur évolution. La réponse a donc été le Data Hub Observatoire de la Mobilité qui agrège des données publiques et privées pour avoir une photographie la plus complète possible des déplacements. Il permet par exemple de savoir combien de véhicules sortent et entrent chaque jour sur le territoire, combien y restent, et quel est le profil des conducteurs. L’outil permet aussi de mieux connaître la fréquentation des pistes cyclables ainsi que l’utilisation des trottinettes en libre-service.

D’autres cas d’usage, notamment sur les aménagements urbains et sur les infrastructures de transport, doivent être mis en place prochainement.



Quelles sont les sources d’inspiration pour ce projet ?

Nous nous sommes inspirés de territoires pionniers dans l’utilisation des données pour la smart city, notamment dans le domaine de la gestion de données intégrées et de gouvernance de la data. C’est le cas notamment de Rennes. Nos partenaires techniques nous ont également permis d’appréhender les possibilités offertes par les technologies telles que l’hypervision, l’IA et la collecte automatisée de données terrain, avec donc Hexadone, Renault et Entropy. Ces partenariats nous ont permis de concrétiser une vision centrée sur l’innovation durable et la maîtrise des données.



Quels sont les principaux sujets à maîtriser avant de se lancer dans ce projet ?

Il est essentiel de maîtriser des compétences en gouvernance de la donnée (notamment sur la partie juridique), en sécurité des systèmes d’information, en intelligence artificielle, et en urbanisme numérique pour orienter les décisions stratégiques et opérationnelles. Nous avons par exemple formé nos agents à la culture de la donnée. Cette acculturation a porté plus particulièrement sur les équipes en charge de la mobilité et de la gestion de la voirie.



Quels sont les points positifs à retenir de cette réalisation ?

- Amélioration de la compréhension des besoins en infrastructures de mobilité.
- Soutien à la transition écologique grâce à une gestion optimale des données environnementales.
- Accroissement de la souveraineté numérique de Saint-Quentin-en-Yvelines.



Quels sont les points de vigilance que vous reprenez de cette réalisation ?

- Défis liés à la protection et à la sécurité des données sensibles.
- Complexité d'intégration des différentes sources de données publiques et privées.
- Coût et durée de mise en œuvre pouvant créer des attentes prolongées.



En savoir plus

- *Financement*
- *Ressources techniques et méthodologiques, etc, voir l'article complet*



ÉLABORATION D'UNE STRATÉGIE IA ET DATA À MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLÉ (34)

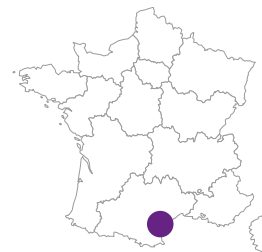
Extraits de l'entretien avec



Manu Reynaud
Conseiller de Montpellier Méditerranée Métropole
Adjoint au Maire de Montpellier,
Délégué à la Ville numérique et Intelligente



Jérémie Valentin
Chef de projet Open Data
au Pôle Numérique et Données (PND) chez Montpellier Méditerranée Métropole



“ Cette démarche a permis de légitimer politiquement le projet et de s'assurer que toutes les voix étaient entendues. ”

Manu Reynaud



En quoi consiste concrètement votre projet et quels en sont les principaux objectifs ?

Le projet était double, avec d'une part un travail sur une gouvernance interne concrétisée par le vote d'une stratégie Data et IA (en octobre 2024), et d'autre part l'animation d'une Convention citoyenne « Montpellier à l'heure de l'IA - Quelle IA au service des habitants et du territoire ? », qui illustre notre volonté de co-construction sur l'IA avec de nombreuses parties prenantes.

Les préconisations issues de cette concertation se traduisent aujourd'hui en mesures concrètes : mise en place d'un Comité Métropolitain de l'Intelligence Artificielle et du Numérique, choix d'une IA frugale, utilisation des IA pour soutenir l'action du service public, et définition des 10 lois de la Data.



Comment le sujet s'est-il imposé à l'agenda de votre collectivité ?

Tout d'abord, avec l'arrivée dans le débat public de l'IA générative, nous avons voulu répondre aux préoccupations des citoyens sur son usage et, en interne, pouvoir stopper la pratique par nos agents de ce qu'on appelle le “shadow ia”.

L'autre raison vient de l'engagement pris par notre collectivité depuis plusieurs années à développer une politique publique structurée et souveraine de la Data, en étant maître de la Data produite.



Quelles sont les sources d'inspiration du projet ?

Le projet s'est inspiré de plusieurs sources. D'une part, la méthodologie des conventions citoyennes, déjà éprouvée au niveau national, nous a servi de cadre de référence.

Nous avons également pu nous appuyer sur l'expertise interne de nos agents, notamment ceux en charge de l'accompagnement citoyen, afin de garantir une participation fluide et constructive des habitants. Le pôle numérique et données ainsi que le pôle relations aux usagers et engagement citoyen ont joué un rôle clé dans cette dynamique.

Enfin, nos échanges avec les Interconnectés ont nourri notre réflexion sur les meilleures pratiques pour faciliter l'appropriation du sujet par les citoyens, favoriser l'acculturation numérique et encourager l'interaction entre tous les acteurs impliqués. Ce croisement entre savoir-faire local et retours d'expérience extérieurs nous a permis de

bâtir un cadre méthodologique solide et adapté à notre territoire.



Quels sont les points positifs à retenir de cette réalisation ?

Le projet de stratégie Data et IA de Montpellier Méditerranée Métropole présente plusieurs points positifs notables. Tout d'abord, il s'appuie sur une démarche participative et inclusive, avec la mise en place d'une convention citoyenne qui a permis d'associer les habitants à la réflexion sur l'utilisation de l'IA. Cette approche a non seulement renforcé la légitimité du projet, mais elle a également permis de recueillir des avis diversifiés et représentatifs de la société.

Un autre point positif est l'accent mis sur l'acculturation et la formation des agents et des élus. Des efforts ont été faits pour sensibiliser l'ensemble des métiers de la collectivité aux enjeux de la donnée et de l'IA, favorisant ainsi une meilleure compréhension et une utilisation plus éclairée des outils numériques.

Le projet a également intégré des préoccupations environnementales, avec une attention particulière portée à l'impact écologique des technologies utilisées. De plus, la stratégie adoptée vise à garantir la souveraineté des données et à assurer leur protection et leur sécurité, tout en favorisant leur accessibilité et leur interopérabilité.



Quels sont les points de vigilance que vous reprenez de cette réalisation ?

Tout d'abord, la mise en œuvre effective de la gouvernance et de l'acculturation sur le long terme est cruciale. Il est essentiel de maintenir l'engagement politique et administratif pour éviter des dérives telles que l'adoption de solutions non conformes aux principes établis.

Un autre point de vigilance concerne la diversité des niveaux de maturité numérique entre les différents services. Il est donc nécessaire de mettre en place des référents data dans chaque pôle pour assurer une diffusion homogène des bonnes pratiques et une compréhension commune des enjeux.

Enfin, le projet doit veiller à ne pas se contenter d'annonces symboliques, mais à mettre en œuvre des actions concrètes et durables. Cela inclut la formation continue des agents, l'adaptation aux évolutions réglementaires et technologiques, et la mise en place de mécanismes de suivi pour garantir que les principes de la stratégie sont respectés dans la durée.

Chiffres clés du projet

- **40**, soit le nombre de citoyens ayant participé à la convention citoyenne
- **30** ou le nombre d'heures de débat et de rédaction de l'avis
- **10**, soit le nombre d'engagements encadrant l'usage de la data et de l'Intelligence Artificielle et débouchant sur des réalisations concrètes

Les principales dates du projet

- **Mars 2023** : début de la convention citoyenne
- **Décembre 2024** : vote de la stratégie Data
- **2025** : mise en place du comité éthique (Comité Métropolitain de l'Intelligence Artificielle et du Numérique)



En savoir plus

- *Financement*
- *Ressources techniques et méthodologiques, etc, voir l'article complet*



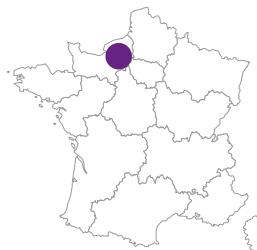
IA GÉNÉRATIVE POUR LA RECHERCHE D'INFORMATIONS À LA MÉTROPOLE ROUEN NORMANDIE (76)

Extraits de l'entretien avec



Flore Bonhomme

Chargée de la Stratégie de la Relation aux Usagers
à la Direction générale des services
Pilotage des transitions et gestion des risques de la
Métropole Rouen Normandie



“Expérimenter sans évaluer, c’est comme naviguer en mer sans boussole, surtout en matière d’intelligence artificielle où les enjeux sont considérables.”



En quoi consiste concrètement votre projet et quels en sont les principaux objectifs ?

Cette IA sert à la recherche d'informations sur les délibérations publiques en exploitant une base de connaissance de près de 2 millions de décisions publiques issues de plus de 5500 collectivités. Elle est également utilisée, en tant que LLM, pour assister des agents dans la rédaction des textes, par exemple la génération de comptes rendus de réunion, de synthèses de documents, des textes RH, des délibérations ou encore simplifier les écrits administratifs. Notre objectif était double : accompagner un projet d'innovation et démontrer que la Métropole Rouen Normandie est un territoire pilote en matière de numérique et de data.



Comment le sujet s'est imposé à l'agenda de votre collectivité ?

A l'origine, nous n'avions pas prévu d'expérimenter une IA générative. Fin 2021, nous participions au projet Datalab, avec une trentaine de partenaires publics et privés, pour travailler sur la data. Delibia nous a alors adressé un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI), dans le cadre de ce Datalab, pour développer un « Google des décisions publiques ». La startup avait été montée par des anciens agents de collectivités qui estimaient que l'IA générative pouvait répondre à de nombreux besoins dans les territoires. Leur idée nous a séduit et nous avons décidé de les accompagner dans le développement de leur solution, notamment en la testant en interne, dans le cadre d'un consortium dédié au projet et porté par le Pôle de compétitivité numérique normand le Pôle TES. Puis l'expérimentation auprès des agents a été menée entre 2023 et 2024 via un marché d'innovation, auprès de 178 agents. Depuis 2025 nous la déployons dans les services, de manière opérationnelle, dans le cadre d'un marché d'innovation.



Quels sont les points positifs à retenir de cette réalisation ?

- Elle nous a permis de mettre le pied à l'étrier en matière d'IA et d'en sécuriser les usages (éviter le « shadow IA », usage non encadré de solutions IA gratuites), tout en garantissant l'utilisation d'une solution souveraine (startup française).
- Les utilisateurs évoquent des gains de temps, un bénéfice au niveau de la qualité rédactionnelle ainsi qu'une simplification dans la recherche documentaire.
- La prise en mains est facile, sans nécessiter de compétences en IA.



Quels sont les points de vigilance que vous reprenez de cette réalisation ?

- Ce type d'outil n'est pas une baguette magique et ne couvre pas l'ensemble des usages d'une IA que l'on peut imaginer. Par exemple, il ne permet pas (encore) de générer des images ou de traiter des contenus vidéo ou audio.
- Delibia offre une prise en main facile. Mais ce n'est pas la seule IA générative du marché. Un point de vigilance est donc le niveau de formation nécessaire pour exploiter pleinement ce type de solution.
- Il faut regarder l'impact écologique de ce type de solution et bien vérifier que les données publiques qu'elle exploite soient parfaitement sécurisées.



Quelles sont les ressources méthodologiques et technologiques disponibles qui pourraient servir à d'autres territoires ?

Aujourd'hui la solution peut être déployée dans toutes les collectivités et les cas d'usages spécifiques peuvent être développés selon leurs besoins spécifiques. Nous pouvons apporter un éclairage sur la manière dont la solution a été expérimentée auprès de nos agents et surtout sur la partie évaluative.

Chiffres clés du projet

178 : c'est le nombre d'utilisateurs durant la phase expérimentale.

85% : c'est le taux de satisfaction auprès de 60 répondants (sur les 178) qui recommandent l'outil.

24 : c'est le nombre de directions auprès desquelles cette solution est déjà déployée

Les principales dates du projet

- **2021** : mise en place du consortium Pôle TES suite à l'AMI de Delibia
- **2022 – 2023** : développement et expérimentation
- **2024** : bilan de l'expérimentation et décision de passer à l'échelle
- **2025** : déploiement à l'ensemble des services



En savoir plus

- *Financement*
- *Ressources techniques et méthodologiques, etc, voir l'article complet*



Numérique360 est une plateforme, pilotée par la Banque des Territoires, et dédiée à l'accompagnement des territoires dans leurs projets liés au numérique, à la data et à l'intelligence artificielle (IA). Numérique360 propose un parcours structuré en six étapes pour guider les collectivités à chaque phase de leurs projets :

- 1** Je lance mon projet numérique et data : des propositions d'actions concrètes et opérationnelles pour initier rapidement les projets.
- 2** Je m'inspire d'autres projets : des retours d'expérience d'élus et de porteurs de projets partageant leurs réussites et défis.
- 3** Je maîtrise les compétences clés sur mon projet : des contenus méthodologiques et pédagogiques pour acquérir les connaissances nécessaires.
- 4** Je m'appuie sur des outils digitaux pour mes diagnostics : des outils pour adapter les projets aux réalités spécifiques de chaque territoire.
- 5** Je trouve une solution : une place de marché regroupant les offreurs et des solutions numériques, data et IA.
- 6** Je finance mon projet : un moteur de recherche facilitant l'accès aux financements disponibles pour les projets numériques, data et IA.

Numérique360 aborde cinq thématiques au cœur des problématiques territoriales :

TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE :

Solutions pour la performance énergétique, la gestion de l'eau, les déchets, la biodiversité et la prévention des risques.

ATTRACTIVITÉ ET AMÉNAGEMENT :

Initiatives pour le développement économique, le tourisme, la culture, l'aménagement urbain et la logistique.

CITOYENS ET SOLIDARITÉ :

Sujets axés sur l'inclusion numérique, l'éducation, la santé, l'accessibilité et la participation citoyenne.

MOBILITÉS :

Projets relatifs à la multimodalité, la gestion du trafic, les mobilités décarbonées et le stationnement.

GOVERNANCE ET SOCLES TECHNOLOGIQUES :

Infrastructures numériques, stratégies data et numérique responsables, modélisation numérique, et projets socles.

Pour renforcer les compétences des collectivités, la plateforme met à disposition des ressources variées : retours d'expérience de collectivités, regards d'experts, contenus pédagogiques événements thématiques tels que le Sommet IA 2025, favorisant l'appropriation des enjeux liés au numérique, à la data et à l'IA.

UNE PLACE DE MARCHÉ UNIQUE POUR FACILITER LA MISE EN ŒUVRE DES PROJETS.

Numérique360 met également en avant une place de marché, un espace dédié où les collectivités peuvent identifier et entrer en contact avec près de 400 offreurs numériques, data et IA adaptés à leurs besoins.

Grâce à une interface fluide et intuitive, les utilisateurs peuvent :

- Explorer une large gamme de solutions adaptées aux enjeux des collectivités, couvrant des domaines variés comme la transition énergétique, ou encore les services aux citoyens.
- Filtrer les offres en fonction de leurs besoins spécifiques (thématique, type de solution, taille de la collectivité, etc.).
- Comparer les solutions et contacter directement les offreurs.